

COMPTES RENDUS

« L'équilibre agro-sylvo-pastoral du XIII^e au XVIII^e siècle en Europe moyenne et méridionale » (pp. 333-343). Cet équilibre réalisé pour presque toute l'Europe au XIII^e siècle est rompu dès le début du XIV^e siècle. Puis, après une nouvelle harmonie retrouvée, de nouvelles menaces pèsent dès le commencement du XVI^e siècle sur l'Italie, la France, l'Allemagne de l'Ouest à la différence de l'Espagne ou de la Pologne. Pendant cette période on constate à peu près partout le recul de la forêt et l'augmentation de l'élevage (ce qui semble partiellement contradictoire) ainsi que la lutte victorieuse finalement du profit capitaliste contre les anciens usages communaux, d'où des tiraillements car la production ne parvient pas à suivre l'accroissement démographique. Le nouvel équilibre ne se forme que dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle avec les systèmes de culture à rotation continue tels qu'ils se pratiquaient déjà en Flandre, en Angleterre du Sud ou dans la plaine du Pô.

Sans sous-estimer l'apport particulier de chaque chercheur, il est clair que désormais ce sont ces visions générales incluant une problématique d'ensemble qui répondent le mieux à l'attente actuelle. Quelques-uns à Prato ont tenté cette démarche qui rend les actes de ce congrès plus utiles et plus intéressants encore. F. Braudel, qui présidait la table ronde finale, fut le premier à souligner les difficultés de cette « onzième semaine de Prato », ce qui reste aussi une façon de signaler le travail accompli et le chemin parcouru.

Gabriel AUDISIO

Pierre LEMONNIER, *Paludiers de Guérande. Production du sel et histoire économique*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1984, 282, tabl., illustr. (65 fig., 22 photogr.), glossaire, bibliogr.

Pierre LEMONNIER, *Les salines de l'Ouest. Logique technique, logique sociale*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme et Presses Univ. de Lille, 1980, 222 p., tabl., illustr. (3 cartes, 38 fig., 22 photogr.), glossaire, bibliogr.

Laurence BÉRARD, *Terres et eaux en Dombes. Technologie et droit coutumier*, Lyon, Presses Univ. de Lyon et Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1983, 245 p., tabl., illustr. (cartes, fig., 30 photogr.), glossaire, bibliogr.

Voilà trois ouvrages qui, parmi d'autres de plus en plus nombreux, manifestent le vigoureux renouveau d'intérêt survenu depuis dix à quinze ans chez les ethnologues pour la civilisation matérielle et pour les terrains français.

Un point leur est commun : ce milieu physique hors des catégories habituelles, qui n'est ni terre ni eau mais les deux à la fois, mais les deux à la suite plutôt, suivant un ordre de succession qui est tout le contraire de la confusion. Le cycle est annuel dans les marais de l'Ouest, triennal ou plus long encore dans les étangs de l'Ain. Mais ici et là, il est question de réservoirs et de vannes, de canaux et de rigoles, de fossés et de chaussées, d'eau qu'il faut amener ou évacuer suivant des parcours compliqués, de terre qu'il faut remuer, refaçonner et presque remodeler, saison après saison, pour que la production se poursuive, pour que le système puisse continuer à exister.

Car rien n'est moins « naturel » que ces deux systèmes-là, contrairement à ce qu'ont cru trop d'observateurs superficiels. Tout relâchement de la surveillance, de l'entretien, y est spécialement néfaste. Bien sûr, c'est une règle très générale en agriculture et dans bien d'autres domaines. Mais elle est ici plus contraignante qu'ailleurs, parce que la part d'artificiel incorporée dans le foncier y est plus grande. Peut-être est-ce pour cette même raison, du reste, que le système des salines et celui des étangs apparaissent relativement tard. Leur chronologie est largement obscure,

malheureusement — les grands classiques de l'histoire économique médiévale n'en parlent qu'à peine — mais tout indique qu'ils font partie de ces grandes innovations techniques et foncières qu'on regroupe quelquefois sous le terme de « révolution industrielle médiévale ». Tout l'indique, et notamment la géographie. Celle des étangs surtout : le système des étangs, avec son alternance régulière entre l'*évolage* pour le poisson et l'*assec* pour les céréales, est propre à l'Europe occidentale et centrale. Il ne dépasse pas la Moravie vers l'est ; en Bohême, où il a gardé une grande importance aujourd'hui, il aurait été apporté par les Cisterciens. La géographie des salines peut paraître moins significative, dans la mesure où on peut y voir surtout le résultat de contraintes climatiques. Mais il ne faut pas oublier que ces contraintes n'ont fait leur apparition qu'avec le système des salines lui-même, c'est-à-dire avec une technique d'extraction du sel n'employant que l'énergie du soleil et du vent pour évaporer l'eau de mer. Les techniques utilisées auparavant restent incomplètement connues. Mais les nombreux *briquetages* retrouvés par les archéologues, si leurs fonctions exactes restent incertaines, attestent au moins l'emploi du feu, comme on a continué à le faire çà et là en Europe du Nord par la suite. On peut alors se demander si ce n'étaient pas les ressources en combustible, autant et plus que tel ou tel facteur climatique, qui conditionnaient la production ; les côtes atlantiques de la France n'auraient alors bénéficié que d'avantages assez limités par rapport à leurs concurrentes plus septentrionales. C'est l'apparition du nouveau système technique qui aurait fait du climat le facteur décisif qu'il n'était pas auparavant, ou du moins pas au même degré.

L'hypothèse, bien sûr, est conjecturale. Et elle le restera sans doute un certain temps, tant que les historiens ne viendront pas en nombre suffisant prêter main-forte aux archéologues et aux ethnologues. Ce qui, en revanche, n'est pas conjectural, c'est le caractère résolument commercial

du système des étangs, comme de celui des salines. Pour ce dernier, c'est l'évidence, et l'historiographie est, sur le commerce du sel, particulièrement abondante et détaillée. Mais on a peut-être un peu oublié que le poisson d'étang a été, jusqu'à une époque pas si ancienne, un produit aussi fondamentalement commercial que le sel. Un produit de luxe même, car contrairement au poisson de mer qui ne voyageait que salé, séché, fumé, ou conservé d'une façon ou d'une autre, le poisson d'étang, lui, était transporté et vendu *vivant* sur des distances relativement considérables. Il faut avoir été dans un pays comme la Tchécoslovaquie, où aujourd'hui encore la carpe de Noël est restée une coutume particulièrement vivante, pour prendre la mesure du renversement des valeurs gastronomiques qui a eu lieu chez nous depuis le XVIII^e ou le XIX^e siècle. Qui sait encore que la carpe, élevée et préparée convenablement, est un des poissons les plus fins et ne le cède en rien, par exemple, à la truite ? La carpe, du reste, n'est pas indigène dans les eaux européennes : elle n'y fut introduite, d'Orient, qu'au XI^e ou au XII^e siècle paraît-il, et il est fort possible que son introduction ait contribué à donner au système des étangs l'importance économique qu'il devait prendre par la suite. Mais ce n'est pas ici le lieu de prolonger cette discussion. Comme les salines, les étangs ont un caractère fondamentalement commercial, et cela dès l'origine, au Haut Moyen Age. Et c'est également pour des raisons commerciales qu'ils entreront dans leur déclin à peu près en même temps, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Des milieux physiques similaires, des productions également destinées au commerce, et enfin une chronologie largement commune, en voilà assez pour justifier le rapprochement des deux systèmes qui est proposé ici. Mais tout cela, c'est le cadre général dans lequel se situent ces ouvrages. Venons-en à leur contenu.

Terres et eaux en Dombes et Paludiers de Guérande sont deux monographies (réalisées comme thèses de 3^e cycle). Elles sont centrées l'une et l'autre sur la plus petite

COMPTES RENDUS

unité de production techniquement fonctionnelle : un réseau d'étangs dans le premier cas, distribué à l'intérieur d'un rectangle de 7 km sur 9 km et réparti sur trois communes ; un village (440 habitants, 20 paludiers) appartenant à la commune de Guérande dans le second, et dans ce village une saline occupant un peu moins de 400 m de long sur 200 m de large. Dans les deux cas, toutefois, l'aspect comparatif est bien présent ; il est particulièrement développé dans *Les salines de l'Ouest*, où l'étude a été étendue aux 39 centres de production de sel que l'auteur a pu repérer entre l'estuaire de la Rance et le Bassin d'Arcachon. On a vu qu'il n'existe pas de salines proprement dites plus au nord ; vers le sud, il faut aller au Portugal pour en trouver d'autres : les côtes atlantiques de la France constituent une unité techno-géographique indiscutable. Dans les deux cas également, est-il besoin de le préciser, l'étude est centrée sur les moyens et les processus de la production. Morphologie de la saline et du réseau d'étangs en premier lieu, avec toutes les informations nécessaires sur la circulation de l'eau et les ouvrages destinés à la contrôler. Succession des opérations ensuite, constituant le cycle annuel ou pluri-annuel de la production, avec description précise des outils et des appareils utilisés, jusqu'à l'aboutissement de la production qui est dans les deux cas le transport et la vente. Bien entendu, le droit et l'organisation sociale de la production sont également traités de façon approfondie, de même que l'histoire dans la mesure où la littérature existante le permet. De véritables ouvrages de référence complets, détaillés, précis, et j'oserais même dire définitifs, dans la mesure où il est clair qu'ils constituent désormais la base obligée de toute nouvelle recherche dans leurs domaines respectifs.

Il n'est évidemment pas question de résumer ici tout le contenu de ces trois livres. Cependant quelques points paraissent particulièrement intéressants ou sujets à controverses. Je ne peux omettre, toutefois, de signaler les glossaires : 270 termes

pour les salines, 140 pour les étangs, presque tous termes techniques. Rien ne peut donner meilleure idée au profane de l'effort d'apprentissage qui lui est nécessaire s'il veut comprendre le fonctionnement de ces systèmes. Compréhension qui est évidemment un préalable indispensable à toutes les recherches, de quelque nature qu'elles soient, les concernant.

J'ai attiré l'attention sur les similitudes entre les deux systèmes ; il faut maintenant insister sur leurs différences, pour certaines d'entre elles tout au moins, moins évidentes ou de plus de conséquences que les autres.

Une première différence concerne le destin présent et futur des deux systèmes : déclin limité et peut-être temporaire pour l'un, effondrement pour l'autre, qui ne doit qu'à une conjonction de hasards et d'artifices d'avoir perduré depuis un siècle. On sait en effet avec quel acharnement agronomes et gouvernants ont cherché à détruire le système des étangs au XIX^e siècle. Ils y ont réussi dans bon nombre de régions. Mais en Dombes, la surface des étangs n'a diminué que de moitié. Et aujourd'hui, le système résiste et même se modernise tant bien que mal, faute notamment d'alternatives réellement supérieures. Le seul point noir est celui des débouchés. Le marché français, celui de Lyon en particulier, s'étant totalement fermé aux poissons d'étangs, sauf pour les alevins vendus aux sociétés de pêche et le brochet. Pour l'instant, carpes et tanches ne trouvent plus guère preneurs qu'en Allemagne, et il n'est pas possible de savoir combien de temps ce dernier marché durera. Mais rien n'est définitivement joué, et il suffit peut-être que quelque jeune chef remette la carpe à la mode pour que les choses changent à nouveau. Car après tout, l'histoire et la géographie des goûts en matière de poisson est chose bien étrange : le brochet est aussi méprisé dans certains pays que la carpe l'est chez nous, et L. Bérard signale l'importance des exportations de carpes, il n'y a pas si longtemps, vers... la Hollande ! (J'ai moi-même appris

par hasard qu'il avait existé des étangs à poisson à Schleswig en Allemagne du Nord, ville sise au bord de la mer.) Le tableau est tout autre en ce qui concerne les salines de l'Ouest. Tant que la production du sel restait artisanale partout, les salines bénéficiaient d'un double avantage sur leurs concurrentes : un climat permettant de se passer de combustible pour concentrer la saumure, et des marées fortes permettant de se passer des machines pour monter l'eau, celle-ci ne circulant que par gravité. Mais avec la mécanisation, ce double avantage s'est transformé en handicap désormais réhibitoire. Les exploitations du Midi, bénéficiant d'un climat beaucoup plus régulier, ont pu accroître leurs dimensions sans contraintes, et P. Lemonnier indique que la surface moyenne des cristallisoirs y est aujourd'hui de l'ordre de 10 ha, soit mille fois plus que le maximum observé sur la côte atlantique (100 m²) ! Les étés pratiquement sans pluies permettent d'attendre la fin de la saison pour récolter le sel (août-septembre), en employant des engins dont le rendement atteint 1 000 tonnes à l'heure. Alors que sur le littoral atlantique, la variabilité du temps oblige à procéder par nombreuses récoltes successives, à quelques jours d'intervalle, par quantités atteignant 30 ou 40 tonnes par jour au plus. En outre, dans le Midi, les machines élévatoires permettent d'évacuer les eaux-mères qui contiennent des sels indésirables (sels délucquescents de magnésium notamment), d'où un meilleur contrôle de la qualité du produit que dans l'Ouest, où les eaux-mères ne peuvent pas être évacuées. En fin de compte, la productivité des salines de l'Ouest est aujourd'hui tombée à une fraction minime (1/100 ? 1/1000 ?) de ce qu'elle est devenue ailleurs, pour un produit dont la qualité n'a rien de particulier. Qu'on ajoute à cela la progression de l'envasement ou les avantages de la reconversion dans l'ostréiculture quand elle est possible, et on devra convenir que s'il existe des exemples de « survivance », les salines de l'Ouest en sont un. Seul le tourisme conju-

gué à la muséographie peut encore différer un peu leur disparition.

Il vient d'être question de la variabilité du temps dans les salines de l'Ouest, où la production peut tomber à zéro certaines années. C'est une seconde et considérable différence avec les étangs de la Dombes. Dans les deux cas, la complexité du système, sa sensibilité aux micro-variations du milieu physique, requiert des exploitants une capacité d'attention, d'adaptation, de décision permanente. Mais il reste que dans l'Ouest, c'est l'humeur du climat qui décide en dernier ressort si la récolte peut être excellente ou nulle : compétence et habileté ne servent que les bonnes années, en quelque sorte. Peut-être est-ce pour cette raison qu'y dominait le métayage, ce régime foncier des systèmes économiques à production aléatoire, alors que c'est le fermage qui domine dans la Dombes. Peut-être aussi est-ce le poids plus grand du hasard qui a fait obstacle à une plus grande spécialisation du métier de paludier. Tous les paludiers étaient aussi agriculteurs (ou ouvriers), alors que la production du sel est loin d'être aussi liée à l'agriculture, techniquement, que l'est celle des étangs. La dépendance des paludiers vis-à-vis des propriétaires fonciers et des négociants en sel semble aussi avoir toujours été forte.

Une dernière différence me semble devoir être évoquée : la disposition « en série » des étangs de la Dombes, la disposition « en parallèle » des salines et des exploitations dans chaque saline. Concrètement, cela signifie que ce qui se passe dans un étang dépend toujours peu ou prou de ce qui s'est passé dans l'étang supérieur d'où vient l'eau, et conditionne plus ou moins ce qui va se passer dans l'étang inférieur. D'où l'importance d'un minimum d'entente entre les exploitants d'étangs du même réseau. D'où également la très grande complexité et l'originalité du droit des étangs, qui font depuis plusieurs siècles les délices des juristes et des érudits locaux. (Ce sont souvent les mêmes. Cette originalité tient pour beaucoup aussi au fait que propriété de l'évolage et propriété de

COMPTES RENDUS

l'*assec* sont indépendantes.) Dans les salines, au contraire, l'eau arrive bien sûr dans des ouvrages communs (*étiers, bondres, vasières*), ouvrages dont l'entretien est l'affaire de la collectivité. Mais une fois franchis ces ouvrages communs, l'exploitation devient chose purement individuelle. Et c'est effectivement un certain individualisme qui nous est donné comme le comportement habituel des paludiers, dans un climat de compétition non dépourvue d'acrimonie, à qui fera le premier sel de la saison, etc. D'autre part, le régime juridique des salines ne semble ni particulièrement complexe, ni particulièrement original : il ne semble même pas y avoir trace de la distinction entre le fonds proprement dit (le sol) et les aménagements fonciers (édifices et superficies), distinction si fondamentale pourtant dans les anciens usages de Bretagne, et dont on retrouve bien le principe, dans un vocabulaire différent, à la base de la distinction faite en Dombes entre propriété de l'*assec* (le fonds) et propriété de l'*évolage* (la chaussée et les ouvrages de contrôle de l'eau). Y a-t-il une relation, et de quelle sorte, entre toutes ces différences, et l'opposition technique entre réseaux « en série » et réseaux en « parallèle » ? La question, du moins, peut être posée.

Il reste un dernier point à mentionner. P. Lemonnier consacre une part importante des *Salines de l'Ouest* à une réflexion théorique approfondie sur la technologie, ses objets et ses enjeux, les rapports entre faits techniques et autres faits sociaux, la logique technique, les notions de cohérence et d'homogénéité d'un système technique, les variations des faits techniques dans l'espace et les relations de ces variations entre elles, etc. C'est à cet ensemble de réflexions que fait allusion son sous-titre « logique technique, logique sociale ».

La place de la recherche technologique parmi les sciences humaines et le rôle qu'elle y joue ont toujours donné lieu de nombreux et profonds malentendus. Il n'est pas étonnant, par conséquent, que les technologues aient toujours ressenti (et res-

sentent encore) un besoin plus ou moins violent d'expliquer, de justifier ou de légitimer leur choix aux yeux de leurs collègues plus confortablement installés. Non sans quelque agressivité souvent. Ce n'est pas d'agressivité qu'il s'agit ici, toutefois, mais d'un effort intense pour formuler idées, concepts, méthodes et résultats de la recherche technologique de la façon la plus générale, la plus « théorique » possible. On peut n'être pas d'accord sur l'orientation que donne l'auteur à son effort (c'est mon cas). On ne peut pas méconnaître sa valeur, ni que cet ensemble de réflexions continuera à représenter dans l'avenir l'état le plus avancé de ce qui aura sans doute été le principal courant de la recherche technologique en France dans les années 1970.

François SIGAUT

Maxine BERG, Pat HUDSON, et Michael SONENSCHER, *Manufacture in Town and Country before the Factory*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1983, 213 p.

Une conférence à Oxford (1980) sur « la manufacture à la ville et à la campagne avant l'usine » est à l'origine de ce recueil d'articles. Maxine Berg l'inaugure par un retour aux économistes britanniques de la fin du xvii^e siècle et du xviii^e siècle pour examiner leur conceptualisation du développement de l'industrie manufacturière à leur époque. Les prédécesseurs d'Adam Smith ignoraient la division du travail entre ville et campagne et les questions de géographie industrielle et de localisation. Adam Smith lui-même juge déplorable l'alternance entre le travail agricole et la manufacture, n'y reconnaissant que l'aboutissement d'un pouvoir de monopole des marchands et des villes sur les campagnes environnantes. Anderson et Young voient un inconvénient majeur dans